

Courrier ^{éducation} Sud45

Expression du syndicat SUD éducation Loiret
Solidaires, Unitaires, Démocratiques
Numéro 103 ■ Août 2021 ■ Bulletin général

Nous espérons que vous avez tou.tes passé des vacances reposantes, ressourçantes car tant méritées !

Depuis 1 an et demi, nous avons dû nous adapter sans réserve, sans concertation et sans temps de réflexion. Mais nous avons toujours fait de notre mieux pour nos élèves et nous continuerons à le faire lors de cette nouvelle année scolaire. Cependant, **faire de notre mieux ne veut pas dire tout accepter, bien au contraire !**

Lors de cette rentrée, nous serons de nouveau obligé.es de composer avec le virus Covid-19 et Blanquer, son autoritarisme et ses improvisations.

Si la vaccination est un élément clef pour limiter les dégâts de l'épidémie, le pass sanitaire est une réponse autoritaire, inadaptée et antisociale (les plus défavorisé.es subiront de plein fouet des suspensions de contrat sans salaire conduisant au licenciement). C'est intolérable et à l'opposé des valeurs que nous transmettons à nos élèves ! N'oublions pas que dans l'Éducation, la vaccination des enseignant.es n'a cessé d'être repoussée avec un refus systématique des ASA pour se faire vacciner !

Pour se dédouaner et imposer le pass sanitaire sans délai, le gouvernement crée l'amalgame non-vacciné.es / anti-vaccins soutenu.es par les milieux complotistes et l'extrême-droite.

De là, le nouveau protocole pour les établissements sort un dimanche dans un journal privé ! **Mépris de la part de notre « chef » et protocole inacceptable** : lorsqu'un cas positif se présente dans une classe, les élèves du 2nd degré ne présentant pas le pass seront « évincés » des établissements tandis que leurs camarades pourront continuer de venir, ce n'est pas l'éducation que nous défendons !

Et toujours moins de moyens pour l'Éducation, en particulier dans le 2nd degré où les suppressions de postes sont massives. SUD éducation revendique un plan d'urgence pour l'Éducation. **Face à la surdité volontaire et au mépris de Blanquer, nous devons être en lutte et dans la rue.** Première date : jeudi 23 septembre, elle doit constituer le début d'un mouvement d'ampleur. Alors à très vite, SUD Éducation sera toujours à vos côtés dans vos établissements et dans la rue, pour une école émancipatrice, plus juste et plus égalitaire !

Syndicat SUD éducation Loiret

12 Cité St Marc, 45000 Orléans ■ Tél. : 02 38 83 58 29

contact@sud-education-loiret.org

www.sud-education-loiret.org  

BLANQUER SONNE
LA RENTRÉE DES CLASSES



COURRIER SUD LOIRET

Imprimé par Solidaires Loiret,
12 Cité St Marc
45000 Orléans

Directrice de publication :

Julia Barbotin

Prix : 0,20 €

Abonnement : 1 €

CPPAP : 0323 S 07654

Dispensé de timbrage
45 LOIRET PIC

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le 30 août 2021

AU SOMMAIRE

- **Edito** page 1
- **Stopper Blanquer, changer l'école** page 2
- **Syndicalisme de lutte** page 3
- **Stage Pédagogies Alternatives** page 4

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

syndicat membre

de Solidaires Loiret

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

Stopper la politique de Blanquer, bâtir une école égalitaire !

En 4 ans, Blanquer a considérablement dégradé le service public d'éducation. Il a montré cette rentrée encore son incapacité à faire face à la crise sanitaire. Entre les évaluations nationales dès le plus jeune âge et l'instauration d'une part de contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat, il a imposé une évaluation permanente des élèves au détriment de la relation pédagogique qui doit unir les enseignant-e-s aux élèves. À la toute fin de l'année scolaire, Blanquer a achevé la destruction du bac national et cassé l'indispensable collégialité des écoles. Il s'apprête à démanteler l'éducation prioritaire et la formation initiale. Chaque année, les suppressions de postes amplifient la mise sous pression des personnels. Stop ! Enseigner devient une lutte ! SUD éducation réaffirme la nécessité de mettre en place un plan d'urgence pour l'éducation qui remette l'intérêt des élèves et des personnels au cœur de la politique éducative et salariale du ministère.

L'école de Blanquer broie les élèves et les personnels : à l'inverse, SUD éducation défend sans relâche le projet d'une école plus égalitaire.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à **se mettre en grève le 23 septembre.**

SUD éducation appelle les personnels à **se réunir en Assemblée générale** pour formuler leurs revendications et à **décider des moyens d'action** pour ancrer cette grève dans la durée.

Bâtissons l'école pour la société de demain, **plus juste et plus égalitaire !**

Comment changer l'école ?

- Réduire la taille des classes pour enseigner autrement et favoriser la réussite des élèves.
- Titulariser, recruter davantage, former mieux, rémunérer plus.
- Gagner les moyens pour une école ouverte à tou-te-s les élèves : les élèves à besoins particuliers doivent bénéficier de l'accompagnement nécessaire à leur réussite.
- Créer un vrai secteur médico-social de l'Éducation nationale.



Texte adopté lors du congrès annuel de SUD éducation Loiret le 4 juin 2021

Le syndicat SUD Éducation défend une stratégie syndicale basée sur la lutte plutôt que sur le « dialogue social ». À ce titre, ses membres sont souvent présentés comme des enragés, incapables de dialoguer avec leurs « partenaires », et sont régulièrement opposés à d'autres acteurs présentés comme plus « raisonnables » et « constructifs ». Dans notre société de la communication permanente, le conflit a mauvaise presse. On lui préfère le dialogue et l'écoute. **À première vue, il peut sembler préférable d'utiliser un vocabulaire positif plutôt que de revendiquer l'opposition ou la lutte, qui portent en elles une forme de violence. Mais cette vision se fonde sur des hypothèses erronées et incapables de décrire la réalité du monde du travail.**

L'organisation actuelle du travail produit d'elle-même des oppositions entre les intérêts des employeurs et des actionnaires d'une part et ceux des employés d'autre part. On peut citer le montant des salaires, la durée légale du travail et la durée des congés payés mais les occurrences dépassent largement ces exemples. Ces oppositions n'existent pas que dans le secteur privé. Les gouvernements des dernières décennies n'ont pas cessé d'appliquer les méthodes de la comptabilité et de la gestion capitaliste privée à des secteurs intrinsèquement humains comme la santé ou l'éducation. Le ministre actuel est l'incarnation de cette politique des coupes budgétaires indécentes, des suppressions de postes et des classes surchargées au nom de la « bonne gouvernance ».

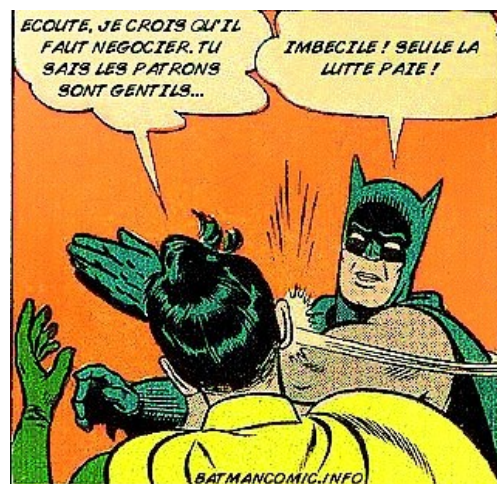
On mesure au quotidien les conséquences de cette vision déshumanisée de l'éducation :

- La loi Blanquer, qui déverse les fonds publics vers les écoles privées, est en conflit flagrant avec la défense du service public d'éducation.
- L'opposition entre la politique comptable menée par les ministres successifs et les intérêts des enseignant.es est indépassable. On ne fait pas cours à 35 élèves comme on le fait à 20, quoi qu'en disent ceux qui ne mettent pas les pieds dans les salles de classe.
- Alors que les personnels demandent partout des moyens supplémentaires pour limiter les effets désastreux des fermetures d'établissements, le ministre juge approprié de rendre 212 millions d'euros sur le budget 2020 et de supprimer 1800 postes dans le secondaire pour la rentrée 2021. Ces décisions indignes et révoltantes montrent bien le mépris de l'institution à l'égard des élèves et des personnels.

La violence et les conflits existent bel et bien. Le problème n'est donc pas d'admettre leur existence, mais au contraire de les nier comme le fait le vocabulaire managérial. Le terme « dialogue » suppose une relation d'égalité entre les parties qui masque une vérité structurante : l'employeur.e et l'employé.e sont liés par une relation de subordination. En cas de désaccord, c'est l'employeur.e qui décide. Le vocabulaire managérial lui permet d'anesthésier les employés en minimisant la violence de la relation de subordination et en niant l'existence d'intérêts contraires dans le monde du travail. L'employeur.e peut ainsi prétendre que le monde professionnel est fait de dialogues, de partenariats et d'écoute.

Historiquement, ce ne sont pourtant pas des dialogues constructifs entre partenaires bienveillants qui ont amené les avancées majeures du droit du travail. Les congés payés, la diminution de la durée légale du travail et la sécurité sociale n'ont pas été accordés gracieusement par des employeurs à l'écoute, ils ont été conquis par la lutte à des moments où la construction d'un rapport de force favorable l'a permis.

Pour défendre et améliorer nos conditions de travail, nous devons réaffirmer que les échanges entre les enseignant.es et leur hiérarchie ne sont pas symétriques, et qu'ils ne relèvent pas du dialogue mais de la négociation. Nous le revendiquons : nous ne sommes pas les partenaires de celles et ceux qui détruisent le service public depuis des décennies, ni de leurs exécutant.es. Devant les attaques incessantes de nos conditions de travail, dans l'éducation comme ailleurs, nous devons plus que jamais refuser l'anesthésie du vocabulaire managérial et revendiquer la lutte !



PÉDAGOGIES ALTERNATIVES ET ÉMANCIPATRICES

UN STAGE **Sud**45
éducation
Solidaires

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 OCTOBRE
12 CITÉ SAINT-MARC, 45000 ORLÉANS

SUD éducation Loiret présente à nouveau son stage sur les pédagogies alternatives et émancipatrices. Il se déroulera sur deux jours avec un nouveau programme qui s'inscrit dans les valeurs que défend notre syndicalisme : collectif, solidarité et transformation sociale.

AU PROGRAMME : débats mouvants (La classe n'est pas une démocratie / C'est à l'élève de choisir le programme qu'il veut apprendre / La politique n'a pas sa place à l'école), **marché des connaissances, jeux théâtraux** (Théâtre de l'opprimé.e), **références théoriques, ateliers par degré** (Créer du collectif pédagogique), **ateliers tournants**.

Donc rendez-vous le jeudi 21 octobre à 8h45 (fin des deux jours à environ 16h30) avec un plat à partager pour faire un repas autogéré (les 2 jours) (*Si vous pouvez penser aux régimes particuliers, cela fait toujours plaisir*).

POUR S'Y INSCRIRE :

1. Demandez à votre secrétariat le formulaire d'autorisation d'absence syndicale et renseignez la partie « congé de formation », à **déposer AVANT LE 21 SEPTEMBRE 2021 !**
2. Accompagnez ce formulaire du courrier de demande (modèle ci-dessous) – dans le 1^{er} degré la demande est à faire en ligne sur l'application AA-1D.

Mme la rectrice, s/c du chef d'établissement (**enseignant·es et personnels second degré**)

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie (**enseignant·es premier degré**)

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation économique, sociale et syndicale, qui se déroulera les jeudi 21 octobre et vendredi 22 octobre 2021 au 12 Cité Saint-Marc, 45000 Orléans, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS).

Signature :

3. Prévenez-nous pour que nous puissions vous inscrire également : contact@sud-education-loiret.org

LA FORMATION SYNDICALE EST UN DROIT !

La formation syndicale, sans perte de salaire, est un droit garanti à chaque fonctionnaire dans la limite de 12 jours par an et par personne. Et si vous participez à un stage de formation syndicale on ne peut pas vous demander de rattraper les journées de travail sur lesquelles il se déroulait.

Vous devez vous inscrire un mois avant la date de début du stage, **AVANT LE MARDI 21 SEPTEMBRE**.

Si vous n'avez pas de réponse de l'Institution 15 jours avant le 3 juin, le stage est considéré comme accordé.

Si vous rencontrez des obstacles pour vous inscrire (refus, pressions hiérarchiques...), **contactez-nous !**